

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 04-35/2022

Objet : Attribution d'un marché de service pour le nettoyage des locaux de l'école élémentaire et Dojo.

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-et-un juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – JUVENON Marie-Hélène – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

Procuration : GIROT Dominique à WOZNIAK Jean-Marie – GARO Carine à MANGIONE Sylvie – COMBRISSEON Jean-Luc à BANC Jean-Pierre – LABLANQUI Jean-Marie à ROUX Nicolas.

Absents : VANDECASTEELE Corinne.

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

- ♦ Vu le code de la commande publique,
- ♦ Vu la mise en concurrence du 18 juin 2022, date limite de remise des offres au 08/07/2022 12H00,
- ♦ Vu l'analyse des offres,

Considérant qu'il convient d'entretenir les locaux de l'école élémentaire Georges Brassens dès la rentrée 2022.

Considérant que, 3 entreprises ont effectué la visite préalable obligatoire et que 2 entreprises ont déposées un dossier avant la date limite de remise des offres fixée au 8 juillet 2022 à 12H00.

Considérant qu'il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise ENI au regard du tableau d'analyse ci-après :

Nb Points	Mémoire technique				Prix			Note Globale / 100	
	Pertinence moyens et méthodologie	Pertinence Contrôle	Pertinence Développement Durable	Note /40	Note	Montant offre HT	Montant annuel		
	20	10	10	40	60	Ecole	Dojo		
ENI	18	9	9	36	60	7 866,00 €	462,00 €	8 328,00 €	96
ASN	15	7	8	30	21	12 994,56 €	490,00 €	13 484,56 €	51

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ATTRIBUE le marché de service d'entretien de l'école élémentaire de la commune de Clérieux à l'entreprise ENI aux conditions suivantes :

Montant Ecole : 7 866.00 € HT / an.

Montant Dojo (en cas de déclenchement de l'option) : 462.00 € HT la prestation.

Date de début : 01/09/2022.

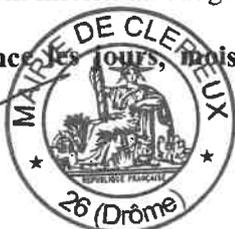
AUTORISE le Maire à signer le marché et à effectuer toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution du contrat (avenants, résiliation, etc.).

DIT que les crédits suffisants sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Le Maire
Fabrice LARUE



Fait à Clérieux, le 25 juillet 2022

Le secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK